



APPEL À PROJETS 2009 / 2010

« SAUVONS LES PAPILLONS »

Noé Conservation, c/o La Ménagerie du Jardin des Plantes
Appel à projets « Sauvons les papillons »
CP 31 - 57, rue Cuvier
75231 Paris cedex 05

sauvonslespapillons@noeconservation.org

www.noeconservation.org



un programme de Noé Conservation, en partenariat avec :



MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE



avec le soutien de :



Noé Conservation et la préservation des papillons



Noé Conservation a pour mission de **sauvegarder la biodiversité**, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement.

Dans ce cadre, Noé Conservation a lancé en 2006 le programme « **Papillons & Jardin** » pour enrayer le déclin des papillons en France. Les objectifs de ce programme sont nombreux : protéger les papillons et les milieux dans lesquels ils vivent, faire découvrir et connaître les papillons et la biodiversité, et favoriser les changements de comportements en faveur de la biodiversité.

L'Observatoire des Papillons des Jardins, mené avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, en partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, fait notamment partie de ce programme. Un véritable réseau d'observateurs et un suivi des populations de papillons dans les jardins ont été mis en place, en faisant appel au grand public et en lui proposant de compter les papillons dans les jardins. Cet observatoire permet de **sensibiliser le grand public** à la nature ordinaire qui l'entoure, tout en **récoltant des données scientifiques** pertinentes pour comprendre et suivre l'évolution des populations de papillons.

C'est dans ce contexte que Noé Conservation souhaite **renforcer son action de conservation des populations de papillons en aidant les associations sur le terrain**, pour la mise en place d'actions concrètes pour la préservation des espèces de papillons menacées, et des milieux où ils vivent.

L'appel à projets 2009/2010 : « Sauvons les papillons »



Objectifs

Noé Conservation souhaite soutenir des **projets de sauvegarde de populations de papillons et des milieux qui leur sont associés sur le terrain**. L'appel à projets permet à Noé Conservation de **mobiliser les associations** sur des enjeux prioritaires, de tester des solutions et des techniques pour agir concrètement et **d'apporter une contribution financière et un appui aux associations actives sur le terrain**.



Bénéficiaires :

L'appel à projets s'adresse exclusivement aux **associations de Protection de la Nature régies par la loi du 1er juillet 1901**.



Projets soutenus

- Le projet doit se dérouler en **France métropolitaine** ;
- Le projet doit se dérouler ou démarrer en 2010, mais peut s'étaler sur plusieurs années ;
- Les actions financées doivent s'inscrire dans **une démarche de gestion conservatoire**, pour la conservation des populations de papillons et/ou des milieux dans lesquels ils vivent ;
- De préférence, les projets associeront **plusieurs partenaires techniques et financiers** (associations, collectivités territoriales, Conservatoires, ...).

Noé Conservation ne finance pas dans le cadre de cet appel à projets, des projets comprenant **uniquement** des actions :

- de publication (éditions de guides ou autre),
- d'éducation à l'environnement,
- de recherche scientifique et d'améliorations des connaissances,
- d'inventaires,
- d'évènementiels comme les festivals, rencontres, classes vertes...



Comité de sélection

Les dossiers de candidature seront étudiés par un comité composé des personnes suivantes :

- **Michel Baguette**, *Professeur, écologie des communautés et des paysages*
- **David Demerges**, *Naturaliste, étude des lépidoptères*
- **Pascal Dupont**, *Entomologiste, expertise et gestion conservatoire*

- **Mathilde Renard**, *Chargée du programme « papillons & Jardin », Noé Conservation*
- **Arnaud Greth**, *Président, Noé Conservation*



Évaluation et suivi du projet par Noé Conservation

Noé Conservation souhaite pouvoir connaître l'évolution et les résultats des actions de conservation. **Un rapport sur la réalisation du projet rédigé par les associations soutenues** permettra à Noé Conservation de suivre les projets (suivi des actions, atteinte des objectifs, indicateurs de résultats, ...). Noé Conservation pourra aussi rendre visite aux associations pendant la réalisation du projet.



Communication et valorisation du partenariat

Afin de valoriser le partenariat, et de renforcer l'appel à projets « Sauvons les papillons », les associations retenues devront présenter leur projet et le partenariat

avec Noé Conservation sur leurs différents supports de communication. Noé Conservation sera présent sur les supports de communication relatifs au projet financé (communiqués de presse, plaquettes, panneaux...) ainsi que sur le site Internet des associations soutenues. De même, les associations soutenues fourniront à Noé Conservation leur logo et des visuels concernant le projet et un texte, pour une présentation de l'association et du projet sur le site Internet de Noé Conservation, dans les pages « Sauvons les papillons », et dans la Lettre d'infos « Papillons & Jardin ».



Montants des aides sollicitées

- La contribution financière de Noé Conservation se situe dans une fourchette **entre 2 000 € et 4 000 €**, mais le Comité de sélection est ouvert à toute proposition en fonction des projets proposés.
- Chaque association candidate ne pourra déposer qu'un seul dossier.
- Les financements peuvent concerner des investissements et des frais de fonctionnement.



Comment répondre à cet appel à projets ?

Pour présenter votre projet, remplissez le dossier de candidature téléchargeable et envoyez-le à Noé Conservation par **mail** à sauvonslespapillons@noeconservation.org, ou par **courrier** à l'adresse suivante :

Noé Conservation
Appel à projets « Sauvons les papillons »
c/o La Ménagerie du Jardin des Plantes
CP 31 - 57, rue Cuvier
75231 Paris cedex 05

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter l'équipe de Noé Conservation par mail à : sauvonslespapillons@noeconservation.org



Dates d'envoi et d'examen des dossiers de candidature

- La date limite de dépôt des dossiers est le : **15 janvier 2010**
- La sélection des dossiers aura lieu en **février 2010**.
- Une réponse sera donnée aux associations **fin mars 2010**.